



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE,  
TENUE LE JEUDI 6 OCTOBRE 2016, A 19H30  
A LA SALLE 5080, 430 BOUL. ARTHUR-SAUVE,  
A SAINT-EUSTACHE**

*ADOpte LE 27 OCTOBRE 2016*

**PRÉSENCES :**

**Noms des écoles**

ALPHA  
ARC-EN-CIEL  
ARTHUR VAILLANCOURT  
AU CŒUR-DU-BOISE  
CLAIR-MATIN  
CŒUR-A-CŒUR, L'ALTERNATIVE  
CCSEHDAA  
DE FONTAINEBLEAU  
DE L'AMITIE  
DE L'ENVOLEE  
DE L'HARMONIE-JEUNESSE  
DE LA CLAIRIERE  
DE LA CLE-DES-CHAMPS  
DE LA RENAISSANCE  
DES ERABLES  
DES GRANDS-VENTS  
DES MESANGES  
DES PERSEIDES  
DES PINS  
DU BOIS-JOLI  
DU GRAND-POMMIER  
DU MAI  
DU RUISSELET  
EMMANUEL-CHENARD  
GABRIELLE-ROY  
GASTON- PILON  
GIROUARD  
HORIZON-DU-LAC  
HORIZON-SOLEIL  
LE CARREFOUR  
LE RUCHER  
LE SENTIER  
LE TANDEM  
LE TOURNESOL  
MARIE-SOLEIL TOUGAS  
NOTRE-DAME  
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
NOUVELLE ECOLE DE ST-AUGUSTIN  
PLATEAU ST-LOUIS  
POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES  
POLYVALENTE SAINTE-THERESE  
ROSE-DES-VENTS  
SAINTE-SCHOLASTIQUE  
SAINT-GABRIEL  
SAINT-PIERRE

**Représentant(e)s**

Pascale Poirier  
Nancy Hipson (*départ : 20 h 45*)  
Amélie Brosseau  
Mélanie Cothenet, subs.  
Gabrielle-Ange Gingras  
Simon Cadieux  
Claudine Masse  
Mélicca Vigneault, subs.  
Gitane Morin  
Manon Fleury  
Myriam Lebouthillier (*départ : 22 h 38*)  
Julie Lauzon  
Marie-Claude Laflamme  
Julie Gravel  
Johanne Pelletier (*départ : 22 h 49*)  
Isabelle Phaneuf  
Maryse Hamel  
Bénédicte Soudry  
Julie Leduc (*départ : 22 h 14*)  
Marie-Ève Milot (*départ : 22 h 15*)  
Christine Choquette, subs. (*départ : 22 h 16*)  
Julie Dufresne  
Lyne Châteauneuf (*départ : 20 h 50*)  
Michel Levert  
Martin Milhomme, subs.  
Patricia Thinel  
Stéphanie Béland (*départ : 20 h 45*)  
Isabelle Gélinas  
Julie Welburn  
Jonathan Bambuck Bien-Aimé  
Bianca Deschatelets  
David Poirier  
Catherine Dubeau (*départ : 22 h 46*)  
Marie-Claude Trépanier (*départ : 22 h 50*)  
Sophie Fontaine (*départ : 22 h 49*)  
Christian Slachetka  
Patrick Côté  
Abby-Gail Betancourt  
Cindy Harvey  
Karen Packwood  
Jocelyn Bolduc  
Luc Sabourin  
Nicolas Payette  
Valérie Leprohon  
Louis Émond

SECONDAIRE DES PATRIOTES  
SECONDAIRE D'OKA  
SECONDAIRE DU HARFANG  
SECONDAIRE HENRI-DUNANT  
SECONDAIRE HUBERT-MAISONNEUVE  
SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU  
SECONDAIRE LIBERTE-JEUNESSE  
SECONDAIRE LUCILLE-TEASDALE  
SECONDAIRE RIVE-NORD  
TERRE DES JEUNES  
TERRE-SOLEIL  
VAL-DES-ORMES  
VILLAGE-DES-JEUNES

Sylvie Legault  
Isabelle Gélinas  
Nancy Pin  
Carlin Doutre  
Nadine Giroux (*départ : 22 h 52*)  
Kathleen Bouchard  
Simon Cadieux  
Vincent Giasson  
Brigitte Dubois  
Sarah Archambault  
Carmen Sanchez (*départ : 22 h 45*)  
Jean-François Lambert  
Serge Bouliane

### **ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Corinne Payne, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), parent d'enfants scolarisés à la CSSMI et ex-commissaire parent  
M. Antonio Ciarciaglino, commissaire  
M<sup>me</sup> Diane Cyr, commissaire parent représentant les EHDAA  
M<sup>me</sup> Danielle Boissonneault, trésorière sortante  
M. Éric Lacombe, président sortant  
M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée  
M<sup>me</sup> Annie Pinet, substitut de l'école de l'Envolée  
M<sup>me</sup> Vicky Gilbert, substitut de l'école de la Renaissance  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Lavoie, substitut de l'école des Pins (*départ : 22 h 14*)  
M<sup>me</sup> Éliane Cantin, substitut de l'école Horizon-Soleil  
M. Jean-François Groleau, substitut de l'école le Sentier  
M<sup>me</sup> Fanie Ruel, substitut de la nouvelle école de St-Augustin (*départ : 22 h 33*)  
M. Nicholas Jolin, substitut de l'école Rose-des-Vents (*départ : 22 h 49*)  
M<sup>me</sup> Nancy Hipson, substitut de l'école Saint-Gabriel et de l'école secondaire Liberté-Jeunesse  
M. Benoit Leduc, substitut de l'école secondaire des Patriotes  
M. Martin Fillion, substitut de l'école secondaire Rive-Nord  
M<sup>me</sup> Dominique Audet, substitut de l'école Terre des jeunes

### **ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES :**

CHANTE-BOIS  
CURE PAQUIN  
DE L'AQUARELLE  
DE L'ESPACE-COULEURS  
DE LA SEIGNEURIE  
DES GRANDS-CHEMINS  
DES LUCIOLES  
DES MOISSONS  
DES RAMILLES  
DES SEMAILLES  
DU TRAIT-D'UNION  
JEUNES DU MONDE  
PRES FLEURIS  
SAUVE

Gautier Njokou / Jean-Pierre Lacasse  
Frédéric Bélanger / Christine Desrosiers  
Marie-Hélène Shareck / Geneviève Lévesque (*abs. annoncées*)  
Annie Filiatrault  
Évelyne Labonté / Chantal Laliberté  
Hind Ellougani  
Joël Godmer  
Marc Guénette (*abs. annoncée*) / Daisy d'Anjou  
(*représentant et substitut non connus*)  
(*représentant et substitut non connus*)  
*AUCUN REPRESENTANT EN 2016-2017*  
Daniel Baron / Marie-Ève Lacas  
Marie-Pierre LaHaye Renaud (*abs. annoncée*) / Laurent Boisvert  
Isabelle Simard (*abs. annoncée*) / Stéphanie Létourneau

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée débute à 19 h 40, avec 58 membres votants, sous la présidence de M. Éric Lacombe. Onze substituts sont aussi présents.

## 2. PAROLE AU PUBLIC

- M<sup>me</sup> Isabelle Simard est le porte-étendard pour le Défi Chaîne de vie (<http://chainedevie.org/>), qui est un projet éducatif enseigné, peut-être dans votre école, aux élèves de secondaire 4 dans le cadre des cours d'anglais. Ce projet vise à sensibiliser les jeunes au don d'organes. Dans le but d'amasser des fonds pour que ce projet éducatif exceptionnel puisse prendre de l'expansion, nous grimperons une montagne, le Mont Saint-Sauveur, le 16 octobre prochain à 10 h. Puisque l'échéance est fort rapprochée, il serait donc important que vous puissiez, si l'aventure vous intéresse, aller vous inscrire le plus rapidement possible.

[https://www.defi.chainedevie.org/sommet-6-Mont\\_Saint-Sauveur\\_Saint-Sauveur\\_Laurentides](https://www.defi.chainedevie.org/sommet-6-Mont_Saint-Sauveur_Saint-Sauveur_Laurentides)

À noter que cette expérience se tient à travers tout le Québec, avec l'ascension de diverses montagnes, dans plusieurs régions.

- M<sup>me</sup> Andrée Martin, membre du CCSEHDAA de la CSSMI, nous expose la Semaine de la différence, organisée par le CCSEHDAA de la CSSMI :

*Je souhaite vous parler d'un projet qui nous tient beaucoup à cœur et qui a pris son envol il y a 2 ans. Nous voulons valoriser nos élèves HDAA en soulignant leurs efforts ainsi que ceux du personnel et des parents qui s'impliquent dans leur progrès. Toutes les écoles sont invitées à y participer; pas seulement les écoles qui ont des classes spécialisées. Cette semaine, intitulée «La semaine de la différence», aura lieu du 28 novembre au 2 décembre 2016. Elle est également reconnue par la Direction générale. Un dossier « clé en main », version améliorée, a été expédié dans les écoles et déposé sur le bureau virtuel à l'usage des enseignants. Voici les grandes lignes de cette semaine thématique :*

- *Un calendrier d'activités est proposé aux enseignants, s'échelonnant sur 5 jours à raison d'une activité quotidienne ou plus, au choix.*
- *Un gabarit des personnages à colorier au primaire et à compléter au secondaire pour former une pyramide-école.*
- *La couleur jaune est la couleur vedette.*
- *Un arbre de la différence sera monté dans cette même salle, exposant les photos des pyramides de toutes les écoles participantes.*
- *Une conférence pour les parents sera offerte, en soirée durant cette semaine, sur le plan d'intervention et tout ce que cela implique.*

*Bref, le but de ma visite était de vous communiquer cette information afin que vous puissiez à votre tour en parler et discuter lors de votre prochain conseil d'établissement. Plus il y a de personnes informées, plus ce projet aura la chance de se vivre pleinement et de persister dans le temps.*

Un aide-mémoire sur cette semaine de la différence est remis à tous, séance tenante, pour faciliter l'intervention dans les CÉ.

- M<sup>me</sup> Sandra East, commissaire de Deux Montagnes et Saint-Eustache depuis 2003, ancienne présidente du CP se présente et assure de sa disponibilité à assister, au moins une fois durant l'année, à un conseil d'établissement de chacune des écoles de sa circonscription. Elle nous transmet aussi les salutations de M<sup>me</sup> Paule Fortier, actuellement hors région, qui viendra nous visiter un peu plus tard dans l'année.
- M. Antonio Ciarciaglino, commissaire de Bois-des-Filion, Lorraine et une partie de Terrebonne Ouest, se présente et lance le défi aux membres du CP d'inviter un commissaire au moins une fois au cours de cette année scolaire.
- M<sup>me</sup> Corinne Payne, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et aussi parent de la CSSMI, explique brièvement son rôle dans cette organisation. Elle nous entretient brièvement des faits saillants du projet de loi 105, dont le droit de vote aux commissaires-parents, ainsi que de la consultation sur la politique nationale sur la réussite éducative avec de nombreuses rencontres régionales, qui se tiendra jusqu'en décembre 2016. Elle nous parle aussi de la formation

régionale du 12 novembre prochain, offerte par la FCPQ en collaboration avec le Regroupement des comités de parents Laval – Laurentides – Lanaudière (RCP-3L).

- M<sup>me</sup> Lola St-Pierre, commissaire de Sainte-Anne-des-Plaines et Terrebonne Ouest, est aussi présente.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CP-161006-1540** Il est proposé par M<sup>me</sup> Patricia Thinel, appuyé par M<sup>me</sup> Isabelle Duguay, **et résolu à l'unanimité**, d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en permettant à la présidence d'intervenir l'ordre des sujets s'il y a lieu et en laissant le point « varia » ouvert :

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juin 2016
5. Mot de la présidence
  - 5.1 Correspondance reçue
  - 5.2 Formation commune sur le conseil d'établissement
6. Adoption de la régie interne
7. Dépôt de documents : rapport annuel 2015-2016, calendrier des réunions 2016-2017, projet de plan d'action du CP 2016-2017
8. Consultations :
  - 8.1 Dépôt : Cadre d'organisation scolaire 2017-2020
  - 8.2 Dépôt : Calendrier scolaire 2017-2018
  - 8.3 Dépôt : Politique relative à l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements (OS-01)
9. Rapport des commissaires parents
10. Nomination des parents pour le CCSEHDAA
11. Varia
  - 11.1 Sondage éclair
  - 11.2 Remerciements
12. Procédures d'élection :
  - 12.1 Nomination d'une présidence d'élection
  - 12.2 Adoption des procédures d'élection
  - 12.3 Nomination de 2 scrutateurs
13. Élection des commissaires parents
  - 13.1 Ordre d'enseignement primaire
  - 13.2 Ordre d'enseignement secondaire
  - 13.3 3<sup>e</sup> commissaire-parent
14. Élection au comité exécutif :
  - 14.1 À la présidence
  - 14.2 À la vice-présidence
  - 14.3 Au secrétariat interne
  - 14.4 À la trésorerie
  - 14.5 Au comité exécutif du Regroupement des comités de parents Laval-Laurentides-Lanaudière (RCP-3L)
    - 14.5.1 Délégué(e)
    - 14.5.2 Substitut
  - 14.6 Conseiller(e)s à l'exécutif
15. Élection à la Fédération des comités de parents du Québec :
  - 15.1 Délégué(e) votant
  - 15.2 Deuxième délégué(e)
16. Élection au comité consultatif du transport de la CSSMI
  - 16.1 Délégué(e)
  - 16.2 Substitut
17. Levée de l'assemblée

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2016

**CP-161006-1541** Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Lauzon et appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Hipson, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juin 2016 tel que déposé.  
*Adopté à l'unanimité*

## 5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

M. Éric Lacombe, président sortant, souhaite la bienvenue à tous, spécialement aux nouveaux membres qui se sont engagés au comité de parents. Il demande aux nouveaux venus au CP de se lever ; presque la moitié des participants le font. Il remercie tous les parents qui lui ont accordé leur confiance au cours des 2 dernières années en l'élisant à la présidence et auparavant à la vice-présidence. Il nous informe que des raisons professionnelles le tiendront hors du CP pour cette année.

### 5.1 CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue entre le 2 juin et le 6 octobre 2016 est déposée séance tenante. Toute correspondance reçue est disponible au secrétariat du CP et sera envoyée en format électronique à ceux qui en feront la demande.

### 5.2 FORMATION COMMUNE SUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Cette formation est donnée conjointement par le Comité de parents et la CSSMI. Elle aura lieu le 19 octobre prochain, en soirée, à la salle 5080 du centre administratif. L'invitation sera envoyée dans tous les conseils d'établissement par le service des affaires corporatives et des communications. Elle est cependant remise séance tenante en format papier à tous les participants. Cette formation constitue un outil essentiel pour bien comprendre notre rôle, notre mandat et notre champ d'action au sein de nos conseils d'établissement.

## 6. ADOPTION DE LA RÉGIE INTERNE

Les propositions d'amendements à la régie interne, recommandées par le comité exécutif, ont été envoyées avec l'avis de convocation à la présente assemblée. Quelques questions sont soulevées et des réponses sont apportées.

**CP-161006-1542** Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M. Louis Émond d'adopter la régie interne du comité de parents avec les amendements proposés aux articles : # 3.3, # 4.1.1, # 4.5.1, # 13 ; Annexe 1 # V, # X.1, # X.a ; Annexe 2 # 1.1, # 1.2, # 2, #3.5 et retrait des tâches du secrétariat permanent (en p. 16.)  
*Adopté à l'unanimité*

La liste détaillée des amendements adoptés se retrouve en annexe au présent procès-verbal.

## 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

### Rapport annuel 2015-2016

Le rapport annuel 2015-2016 est remis à tous en format papier. Il sera déposé sur le site internet de la CSSMI et envoyé aux membres en format numérique.

### Calendrier des réunions du CP 2016-2017

Le calendrier des réunions fut joint à la convocation à la présente assemblée. En raison des délais de réponse aux consultations COS, OS-01 et calendrier scolaire secteur jeune 2017-2018, prendre note que les prochaines réunions du CP auront lieu le 27 octobre et le 24 novembre 2016.

### Projet de plan d'action 2016-2017

Le projet de plan d'action 2016-2017 est déposé. Ce sont les grandes lignes de ce que le CP pourrait accomplir au cours de la présente année scolaire. Certains sujets ou dossiers pourront s'y ajouter selon l'actualité scolaire nationale ou régionale. Ce plan d'action sera adopté à la séance du 27 octobre.

## **8. CONSULTATIONS :**

### **8.1 DÉPÔT : CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2017-2020**

Le document complet, volumineux, ainsi que la grille-réponse seront envoyés en fichiers électroniques. Le document de consultation peut aussi être vu sur le site de la CSSMI : onglet CSSMI/publications/cadre d'organisation scolaire.

La direction du service de l'organisation scolaire (DSOST) viendra présenter la consultation et répondre aux questions lors de la réunion régulière du Comité de parents du 27 octobre.

Des audiences publiques seront tenues par la CSSMI le 1<sup>er</sup> novembre prochain sur cette consultation. Tous sont invités à y assister et à intervenir, s'il y a lieu, en s'y inscrivant à l'avance auprès des affaires corporatives. Le retour de cette consultation se fera à l'assemblée du CP du 24 novembre.

### **8.2 DÉPÔT : CALENDRIER SCOLAIRE SECTEUR JEUNE 2017-2018**

Le document de consultation sera envoyé en fichier électronique. Le retour de cette consultation se fera à l'assemblée du 27 octobre.

### **8.3 DÉPÔT : POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS (OS-01)**

Le document complet, ainsi que la grille réponse, seront envoyés à tous par fichiers électroniques. Il sera possible de questionner la DSOST le 27 octobre sur ce projet de politique et des modifications soumises en consultation. La réponse du CP à cette consultation se fera à l'assemblée du 24 novembre.

## **9. RAPPORT DES PARENTS COMMISSAIRES**

M<sup>me</sup> Manon Fleury, commissaire parent de l'ordre d'enseignement primaire, a déposé les rapports du Conseil des commissaires des 21 juin, 30 août et 27 septembre 2016. Elle souligne les faits marquants de ces séances du Conseil des commissaires. Les documents seront envoyés par fichiers électroniques.

## **10. NOMINATION DES PARENTS POUR LE CCSEHDAA**

M. Éric Lacombe indique que le comité de parents, par la Loi sur l'instruction publique, est tenu de nommer les parents qui siègeront sur le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) sur lequel siège, à la CSSMI, 12 parents et des représentants de divers types de personnels et de partenaires externes ayant un rapport avec la clientèle d'adaptation scolaire. Ainsi, l'assemblée générale des parents des élèves HDAA, tenue le 3 octobre 2016 à la salle 5080 du 430 boul. Arthur-sauvé à Saint-Eustache, recommande les parents suivants au comité de parents pour compléter le CCSEHDAA pour l'année scolaire 2016-2017 :

### Pour un mandat de 2 ans (2016-2018)

M <sup>me</sup> Danielle Séguin	du secteur E ( <i>Centre Multiservice</i> )
M <sup>me</sup> Gabrielle-Ange Gingras	du secteur B ( <i>école Clair Matin</i> )
M <sup>me</sup> Julie Huard	du secteur C ( <i>école de la Seigneurie</i> )
M <sup>me</sup> Julie Welburn	du secteur B ( <i>école Horizon-Soleil</i> )
M <sup>me</sup> Karen Laverdière	du secteur B ( <i>école des Grands-Vents</i> )
M <sup>me</sup> Karine Prud'homme	du secteur E ( <i>école Jeunes du Monde</i> )

Comme substituts en cas de démission d'un des 12 parents membres du CCSEHDAA au cours de l'année scolaire 2016-2017 :

1. M<sup>me</sup> Mélissa Bérubé Beaudin du secteur B (*école Notre-Dame*)
2. M<sup>me</sup> Patricia Estrada du secteur B (*école Horizon-du-Lac*)
3. M<sup>me</sup> Nadine Mabeka du secteur C (*école de l'Aquarelle*)
4. M<sup>me</sup> Anne-Élizabeth Caron du secteur A (*école secondaire d'Oka*)
5. M<sup>me</sup> Sophie Alexandre du secteur E (*école Le Rucher*)

### **CP-161006-1543**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Cindy Harvey et appuyé par M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt,

**QUE** le comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles nomme mesdames Danielle Séguin, Gabrielle-Ange Gingras, Julie Huard, Julie Welburn, Karen Laverdière et Karine Prud'homme, afin qu'elles aillent compléter les rangs des parents membres du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) de la CSSMI pour un mandat de deux ans à compter d'aujourd'hui (2016-2018);

**QUE** le Comité de parents nomme également, dans l'ordre d'énumération suivant, comme substituts en cas de démission d'un des douze parents membres du CCSEHDAA en cours d'année scolaire 2016-2017 : M<sup>me</sup> Mélissa Bérubé Beaudin, M<sup>me</sup> Patricia Estrada, M<sup>me</sup> Nadine Mabeka, M<sup>me</sup> Anne-Élizabeth Caron et M<sup>me</sup> Sophie Alexandre.

*Adopté à l'unanimité*

## **11. VARIA**

Le point varia est devancé pour avoir le pouls du plus grand nombre possible de représentants.

### **11.1 SONDAGE ÉCLAIR**

Combien d'écoles ont eu des élections pour élire les parents au conseil d'établissement (mais pas ceux qui furent élus sans opposition) ?

La grande majorité des écoles représentées.

Et pour les représentants et substituts au CP ?

Trois représentants ont eu des élections à ces postes; les autres furent élus sans opposition.

## **11.2 REMERCIEMENTS**

M<sup>mes</sup> Manon Fleury et Danielle Boissonneault déposent et lisent une motion de félicitations pour le président sortant, M. Éric Lacombe.

L'assemblée remercie aussi M<sup>me</sup> Danielle Boissonneault, trésorière sortante et commissaire parent sortante, pour son engagement soutenu comme commissaire parent et la rigueur qu'elle a déployée pour la tenue de la trésorerie du Comité de parents au cours des 2 dernières années.

PAUSE de 20 h 43 à 21 h

*Départ de Stéphanie Béland et Nancy Hipson à 20 h 45 (56 votants)*

*Départ de Lyne Châteauneuf à 20 h 50 (55 votants)*

## **12. PROCÉDURES D'ÉLECTION**

### **12.1 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

**CP-161006-1544** Il est proposé par M. Christian Salchetka et appuyé par M<sup>me</sup> Valérie Leprohon, que M. Éric Lacombe agisse à titre de président d'élection pour la présente assemblée.

*Adopté à l'unanimité*

## 12.2 ADOPTION DES PROCÉDURES D'ÉLECTION

**CP-161006-1545** Tel que mentionné dans la régie interne du Comité de parents, il est proposé par M<sup>me</sup> Patricia Thinel et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Welburn, que la période d'élection respecte la procédure suivante :

- mise en candidature par volontariat ou sur proposition
- acceptation ou refus des candidats à partir du dernier proposé
- présentation de chaque candidat
- élection par vote secret
- non-divulgation du nombre de votes attribués à chaque candidat
- destruction des bulletins de vote.

*Adopté à l'unanimité*

## 12.3 NOMINATION DE DEUX SCRULATEURS

Les personnes agissant à titre de scrutateurs ne peuvent pas être membres votants de l'assemblée.

M<sup>me</sup> Julie Lauzon propose M<sup>me</sup> Corinne Payne.

M. Antonio Ciarciaglino se propose.

M<sup>me</sup> Fanie Ruel se propose.

M<sup>me</sup> Éliane Cantin se propose.

Aucune autre candidature n'est proposée.

**CP-161006-1546** Considérant le nombre élevé de participants, il est proposé par M<sup>me</sup> Claudine Masse et appuyé par M. Michel Levert que les 4 personnes proposées soient nommées scrutateur et scrutatrices pour la présente période d'élection.

*Adopté à l'unanimité*

## 13. ÉLECTION DES COMMISSAIRES PARENTS

### 13.1 ORDRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Seulement les représentants des écoles primaires sont éligibles à ce poste.

M. Christian Slachetka se propose.

M<sup>me</sup> Manon Fleury se propose.

Fin de la mise en candidature.

Les deux candidats se présentent.

Après dépouillement du vote à scrutin secret, M<sup>me</sup> Manon Fleury est déclarée élue.

**CP-161006-1547** Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Pin et appuyé par M. Serge Bouliane, que M<sup>me</sup> Manon Fleury, représentante de l'école de l'Envolée, soit nommée commissaire parent de l'ordre d'enseignement primaire pour le mandat 2016-2018.

*Adopté à l'unanimité.*

### 13.2 ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas propose M<sup>me</sup> Sylvie Legault.

Fin de la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Sylvie Legault accepte.

M<sup>me</sup> Legault se présente.



**CP-161006-1548** Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas et appuyé par M<sup>me</sup> Bianca Deschatelets, que M<sup>me</sup> Sylvie Legault, représentante de l'école secondaire des Patriotes, soit nommée commissaire parent de l'ordre d'enseignement secondaire pour le mandat 2016-2018.  
*Adopté à l'unanimité.*

### **13.3 3<sup>E</sup> COMMISSAIRE-PARENT**

M<sup>me</sup> Johanne Pelletier propose M. Christian Slachetka.  
M<sup>me</sup> Mélanie Cothenet propose M<sup>me</sup> Sarah Archambault.  
Fin de la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Archambault accepte la mise en candidature.  
M. Slachetka accepte la mise en candidature.

Les deux candidats se présentent.

Après dépouillement du vote à scrutin secret, M. Christian Slachetka est déclaré élu.

**CP-161006-1549** Il est proposé par M<sup>me</sup> Johanne Pelletier et appuyé par M. Nicholas Payette, que M. Christian Slachetka, représentant de l'école Notre-Dame, soit nommé 3<sup>e</sup> commissaire représentant le comité de parents pour le mandat 2016-2018.  
*Adopté à l'unanimité.*

## **14. ÉLECTION À L'EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS**

Le président d'élection explique le rôle de l'exécutif du comité de parents, sa composition et tous les postes à combler. Et pour chaque poste à combler, il lit la description de tâche rattachée à la fonction.

### **14.1 À LA PRÉSIDENTE**

M<sup>me</sup> Sylvie Legault propose M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas.  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas propose M<sup>me</sup> Sylvie Legault.  
Fin de la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Sylvie Legault refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas refuse la mise en candidature.

### **2<sup>E</sup> TOUR**

M<sup>me</sup> Valérie Leprohon propose M<sup>me</sup> Sarah Archambault.  
M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé propose M<sup>me</sup> Manon Fleury.  
M<sup>me</sup> Sylvie Legault propose M<sup>me</sup> Julie Lauzon.  
M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt propose M. Christian Slachetka.  
Fin de la mise en candidature.

M. Christian Slachetka refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Julie Lauzon accepte la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Manon Fleury refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Sarah Archambault refuse la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Julie Lauzon est déclarée élue sans opposition.  
M<sup>me</sup> Lauzon se présente.

**CP-161006-1550** Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Legault et appuyé par M. Michel Levert que M<sup>me</sup> Julie Lauzon soit nommée au poste de présidente du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour l'année scolaire 2016-2017.

*Adopté à l'unanimité*

#### **14.2 À LA VICE-PRÉSIDENCE**

M<sup>me</sup> Valérie Leprohon se propose.  
M<sup>me</sup> Kathleen Bouchard propose M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas.  
M. Simon Cadieux propose M<sup>me</sup> Sarah Archambault.  
Fin de la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Sarah Archambault refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Valérie Leprohon reste en lice.

M<sup>me</sup> Valérie Leprohon est déclarée élue sans opposition.  
M<sup>me</sup> Leprohon se présente.

**CP-161006-1551** Il est proposé par M<sup>me</sup> Patricia Thinel et appuyé par M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas de nommer M<sup>me</sup> Valérie Leprohon au poste de vice-présidente du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour l'année scolaire 2016-2017.  
*Adopté à l'unanimité*

#### **14.3 AU SECRÉTARIAT INTERNE**

M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas, secrétaire interne sortante, explique en quoi consiste ce poste.

M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt propose M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas.  
Aucune autre candidature n'est proposée.

M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas accepte.  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas est déclarée élue sans opposition.

**CP-161006-1552** Il est proposé par M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt et appuyé par M. Michel Levert de nommer M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas au poste de secrétaire interne du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour l'année scolaire 2016-2017.  
*Adopté à l'unanimité*

#### **14.4 À LA TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas propose M<sup>me</sup> Sophie Fontaine.  
M<sup>me</sup> Valérie Leprohon propose M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé.  
M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt propose M<sup>me</sup> Carmen Sanchez.  
M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé propose M<sup>me</sup> Nancy Pin.  
M<sup>me</sup> Gabrielle-Ange Gingras propose M<sup>me</sup> Julie Welburn.  
M<sup>me</sup> Manon Fleury propose M. Serge Bouliane.  
Fin de la mise en candidature.

M. Serge Bouliane refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Julie Welburn refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Nancy Pin accepte la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Carmen Sanchez refuse la mise en candidature.  
M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Sophie Fontaine accepte la mise en candidature.

Les deux candidates se présentent.

Après dépouillement du vote à scrutin secret, M<sup>me</sup> Nancy Pin est déclarée élue.

**CP-161006-1553** Il est proposé par M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Gravel de nommer M<sup>me</sup> Nancy Pin au poste de trésorière du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour l'année scolaire 2016-2017.

*Adopté à l'unanimité*

*Départ de Marie-Ève Milot à 22 h 15 (54 votants)*

*Départ de Christine Choquette à 22 h 16 (53 votants)*

#### **14.5 À L'EXÉCUTIF DU REGROUPEMENT DES COMITÉS DE PARENTS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE (RCP-3L)**

##### **14.5.1 DELEGUE(E)**

Cette personne sera aussi déléguée à l'assemblée générale du RCP-3L du 12 novembre 2016. M. Christian Slachetka, délégué sortant, explique en quoi consiste ce poste.

M<sup>me</sup> Julie Welburn propose M. Christian Slachetka.  
Fin de la mise en candidature.

M. Christian Slachetka accepte la mise en candidature.  
M. Christian Slachetka est déclaré élu sans opposition.

M. Slachetka se présente.

**CP-161006-1554** Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Welburn et appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Trépanier de nommer M. Christian Slachetka au poste de délégué du comité de parents de la CSSMI au comité exécutif du Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (RCP-3L) pour l'année scolaire 2016-2017.

*Adopté à l'unanimité*

##### **14.5.2 SUBSTITUT**

Cette personne sera aussi déléguée à l'assemblée générale du RCP-3L du 12 novembre prochain, mais ne fait pas obligatoirement partie de l'exécutif du Comité de parents. Elle peut assister à toutes les réunions, même en présence du délégué officiel. Un substitut au CP peut se présenter à ce poste.

M<sup>me</sup> Sylvie Legault propose M. Benoit Leduc.  
M. Christian Slachetka propose M<sup>me</sup> Manon Fleury.  
Fin de la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Manon Fleury refuse la mise en candidature.  
M. Benoit Leduc accepte la mise en candidature.

M. Benoit Leduc est déclaré élu sans opposition.  
M. Leduc se présente.

**CP-161006-1555** Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Legault et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Cothenet de nommer M. Benoit Leduc au poste de substitut du délégué du comité de parents de la CSSMI au comité exécutif du Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (RCP-3L) pour l'année scolaire 2016-2017.

*Adopté à l'unanimité*

## 14.6 CONSEILLER(E)S À L'EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

Considérant les élections précédentes et le fait qu'un membre élu cumule 2 postes d'officiers, le CP doit élire 3 conseillers pour compléter son comité exécutif pour l'année 2016-2017.

M<sup>me</sup> Claudine Masse propose M<sup>me</sup> Julie Gravel.  
M<sup>me</sup> Manon Fleury propose M. Serge Bouliane.  
M<sup>me</sup> Sylvie Legault propose M. Michel Levert.  
M. Jean-François Lambert propose M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé.  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas propose M<sup>me</sup> Sophie Fontaine.  
M. Christian Slachetka propose M<sup>me</sup> Brigitte Dubois.  
M<sup>me</sup> Isabelle Phaneuf se propose.  
Fin de la mise en candidature.

**CP-161006-1556** *Conformément aux règles de régie interne du comité de parents, à 22 h 30 il est proposé par M<sup>me</sup> Patricia Thinel et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Lauzon de prolonger la séance. Adopté à l'unanimité.*

M<sup>me</sup> Isabelle Phaneuf maintient sa candidature.  
M<sup>me</sup> Brigitte Dubois refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Sophie Fontaine refuse la mise en candidature  
M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé accepte la mise en candidature.  
M. Michel Levert accepte la mise en candidature.  
M. Serge Bouliane accepte la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Julie Gravel accepte la mise en candidature.

Les candidates se présentent.

Après dépouillement du vote à scrutin secret, M<sup>mes</sup> Julie Gravel et Isabelle Phaneuf, ainsi que M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé, sont déclarés élus.

**CP-161006-1557** Il est proposé par M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt et appuyé par M. Jean-François Lambert de nommer M<sup>mes</sup> Julie Gravel et Isabelle Phaneuf, ainsi que M. Jonathan Bambuck Bien-Aimé, conseillères et conseiller à l'exécutif du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour l'année scolaire 2016-2017.  
*Adopté à l'unanimité.*

*Départ de Myriam Lebouthillier à 22 h 38 (52 votants)*

## 15. ÉLECTION À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Le comité de parents doit déléguer deux délégué(e)s pour le représenter aux 4 conseils généraux et à l'assemblée générale qui auront lieu au cours de cette année, à Québec.

*Départ de Carmen Sanchez à 22 h 45 (51 votants)*

*Départ de Catherine Dubeau à 22 h 46 (50 votants)*

*Départ de Johanne Pelletier et Sophie Fontaine à 22 h 49 (48 votants)*

### 15.1 DÉLÉGUÉ(E) VOTANT(E)

M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt se propose.  
M<sup>me</sup> Valérie Leprohon propose M. Serge Bouliane.  
M. Christian Slachetka propose M<sup>me</sup> Manon Fleury.  
M<sup>me</sup> Julie Lauzon se propose.  
Fin de la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Julie Lauzon maintient sa candidature.  
M<sup>me</sup> Manon Fleury accepte la mise en candidature.  
M. Serge Bouliane refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt maintient sa candidature.

*Départ de Marie-Claude Trépanier à 22 h 50 (47 votants)*

Les candidats se présentent.

*Départ de Nadine Giroux à 22 h 52 (46 votants)*

Après dépouillement du vote à scrutin secret, M<sup>me</sup> Julie Lauzon est déclarée élue.

**CP-161006-1558** Il est proposé par M. Serge Bouliane et appuyé par M. Vincent Giasson de nommer M<sup>me</sup> Julie Lauzon au poste de déléguée votante du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles à la Fédération des comités de parents du Québec pour l'année scolaire 2016-2017.  
*Adopté à l'unanimité*

## **15.2 DEUXIÈME DÉLÉGUÉ(E)**

Selon les règles de la FCPQ, le 2<sup>e</sup> délégué devient délégué votant en l'absence du premier délégué à un conseil général ou une assemblée générale.

M<sup>me</sup> Manon Fleury se propose.  
M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt se propose.  
M. Christian Slachetka se propose.  
Fin de la mise en candidature.

Les candidats se présentent et expliquent leur intérêt pour ce poste.

Après dépouillement du vote à scrutin secret, M<sup>me</sup> Manon Fleury est déclarée élue.

**CP-161006-1559** Il est proposé par M. Serge Bouliane et appuyé par M<sup>me</sup> Maryse Hamel de nommer M<sup>me</sup> Manon Fleury au poste de 2<sup>e</sup> déléguée du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles à la Fédération des comités de parents du Québec pour l'année scolaire 2016-2017.  
*Adopté à l'unanimité*

## **16. ÉLECTION AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

M<sup>me</sup> Patricia Thinel, déléguée sortante, explique le rôle et les travaux du CCT.

### **16.1 DÉLÉGUÉ(E)**

M<sup>me</sup> Karen Packwood se propose.  
M<sup>me</sup> Julie Lauzon propose M<sup>me</sup> Patricia Thinel.  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas propose M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt.  
Fin de la mise en candidature.

M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt refuse la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Patricia Thinel accepte la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Karen Packwood maintient sa candidature.

Les candidates se présentent.

Après dépouillement du vote à scrutin secret, M<sup>me</sup> Patricia Thinel est déclarée élue.

**CP-161006-1560** Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Lauzon et appuyé par M<sup>me</sup> Pascale Poirier de nommer M<sup>me</sup> Patricia Thinel au poste de déléguée du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au Comité consultatif du transport de la CSSMI pour l'année scolaire 2016-2017.  
*Adopté à l'unanimité*

## **16.2 SUBSTITUT**

À noter que le substitut peut assister à toutes les séances du CCT, même en présence de la déléguée officielle.

M<sup>me</sup> Patricia Thinel propose M<sup>me</sup> Karen Packwood.  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas propose M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt.  
Fin de la mise en candidature.

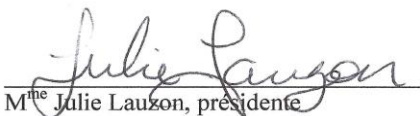
M<sup>me</sup> Abby-Gail Betancourt accepte la mise en candidature.  
M<sup>me</sup> Karen Packwood accepte la mise en candidature.

Après le décompte du vote à scrutin secret, M<sup>me</sup> Karen Packwood est déclarée élue.

**CP-161006-1561** Il est proposé par M<sup>me</sup> Patricia Thinel et appuyé par M<sup>me</sup> Bianca Deschatelets de nommer M<sup>me</sup> Karen Packwood au poste de substitut de la déléguée du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au Comité consultatif du transport de la CSSMI pour l'année scolaire 2016-2017.  
*Adopté à l'unanimité*

## **17 . LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-161006-1562** Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Phaneuf et appuyé par M. Serge Bouliane de lever la séance à 23 h 20.

  
M<sup>me</sup> Julie Lauzon, présidente

  
M<sup>me</sup> Isabelle Gélinas, secrétaire interne

*Lors de l'adoption du procès-verbal*



## AMENDEMENTS À LA RÉGIE INTERNE DU CP Adoptés à la séance du CP du 6 octobre 2016

<b>Article 3.3 Exécutif</b>	
<i>Texte actuel</i>	<i>Amendement proposé</i>
<p>L'exécutif est formé selon l'Annexe 2 du présent document.</p> <p>L'exécutif est clairement mandaté pour exécuter les décisions du Comité, organiser les réunions du Comité et voir à la formation de sous-comités afin de permettre l'exécution des tâches.</p> <p>L'exécutif peut prendre position au nom du comité en situation d'urgence, ou s'il est mandaté à cet effet. Dans les deux cas, les positions prises doivent être entérinées à l'assemblée ordinaire suivante du comité de parents.</p>	<p>Les membres de l'exécutif sont tenus d'agir dans le meilleur intérêt du comité de parents, de tous les parents et élèves de la CSSMI.</p> <p>L'exécutif est formé selon l'Annexe 2 du présent document. La présence assidue aux séances de l'exécutif est fortement recommandée. Si après le 1<sup>er</sup> tour de scrutin les postes ne sont pas tous comblés, un substitut peut faire partie de l'exécutif et occuper un poste qui n'est pas incompatible avec les lois et règlements en vigueur qui sont applicables au comité de parents.</p> <p>L'exécutif est clairement mandaté pour exécuter ...</p>
<b>Article 4.1.1 Participation à distance</b>	
<p>Tout membre de l'exécutif peut siéger à distance lors d'une réunion de l'exécutif. Le membre qui participe à distance est réputé être présent à la séance et compte dans le quorum.</p>	<p><u>Ajout</u> : 4.1.1.1 <b>Huis clos</b></p> <p>Dans l'éventualité de la tenue d'un huis clos pendant une séance de l'exécutif, il revient au membre qui participe à distance de s'assurer de la confidentialité de la communication.</p>
<b>Article 4.5.1 Procédure de la parole au public</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>● S'inscrire auprès de la <u>personne attitrée</u></li><li>● Le sujet doit être en lien avec le milieu scolaire</li><li>● L'intervention doit être sans but commercial</li><li>● S'adresser à la présidence</li><li>● Pas d'échange permis avec l'assemblée</li><li>● Laisser la documentation à la <u>secrétaire</u> du Comité de parents, s'il y a lieu.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● S'inscrire auprès de la <u>secrétaire interne</u></li><li>...</li><li>● Laisser la documentation à la <u>secrétaire permanente</u> du Comité de parents, s'il y a lieu.</li></ul>
<b>Article 13 Critères de paiement de frais de formation par le Comité de parents</b>	
<p>Le Comité de parents peut payer l'inscription de ses membres, représentant ou substitut, à des congrès, colloques ou formations selon certains critères établis, si le nombre de volontaires dépasse les prévisions budgétaires du CP. Ces critères sont, dans l'ordre suivant :</p> <p>1<sup>e</sup> Dans le cas du congrès annuel de la FCPQ, les deux délégués à l'assemblée générale ont priorité.</p> <p>2<sup>e</sup> L'assiduité aux réunions (d'après les listes confondues des présences de l'exécutif et du comité de parents)</p>	<p>Le Comité de parents peut payer l'inscription de ses membres, représentant ou substitut, à des congrès, colloques ou formations selon certains critères établis, si le nombre de volontaires dépasse les prévisions budgétaires du CP. Ces critères sont, dans l'ordre suivant :</p> <p>1<sup>e</sup> Dans le cas du congrès annuel de la FCPQ, un délégué à l'assemblée générale a priorité dans la mesure où il a participé à plus de la moitié des rencontres de la FCPQ (AGA/CG combinés) au moment de l'inscription au congrès;</p> <p>2<sup>e</sup> L'assiduité aux réunions (d'après les listes confondues des présences de l'exécutif et du comité de parents);</p>

<p>3<sup>e</sup> Un parent par école (représentant ou substitut) ...</p>	<p>3<sup>e</sup> Un parent par école (représentant ou substitut). Deux parents d'une même école peuvent être autorisés à s'inscrire dans la mesure où il reste des places disponibles suite à application des deux critères précédents. ...</p>
<p><b>ANNEXE 1</b></p>	
<p><b>Article V Huis clos</b> 4<sup>e</sup> puce : ➤ Le comité de parents peut consentir ou non à la présence de la <u>secrétaire externe</u> au huis clos.</p>	<p>➤ Le comité de parents peut consentir ou non à la présence de la <u>secrétaire permanente</u> et agente de liaison au huis clos.</p>
<p><b>Article X.1 Retour de consultation</b></p> <p>1. Chaque membre ayant un commentaire à soumettre doit l'avoir écrit auparavant et envoyé au <u>secrétariat</u> du comité de parents en fichier ou dans un courriel. Tous les commentaires reçus seront colligés et projetés à l'écran pour faciliter le déroulement du retour de consultation.</p>	<p>1. Chaque membre ayant un commentaire à soumettre doit l'avoir écrit auparavant et envoyé au <u>secrétariat permanent</u> du comité de parents en fichier ou dans un courriel. Tous les commentaires reçus seront colligés et projetés à l'écran pour faciliter le déroulement du retour de consultation.</p>
<p>Nonobstant les éléments qui précèdent, pour toute consultation qui lui est soumise le Comité de parents peut instituer un comité ad hoc chargé d'analyser le document en consultation, en tenant compte des commentaires des membres au Comité de parents reçus avant la tenue de la réunion du <u>comité ad hoc</u>, ...</p>	<p><u>comité spécial</u></p>
<p><b>Article X.a Composition et rôle du comité <u>ad hoc</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ....</li> <li>• (5<sup>e</sup> puce) Le <u>comité ad hoc</u> fait sa recommandation de réponse directement à l'assemblée.</li> </ul>	<p><u>comité spécial</u></p> <p><u>comité spécial</u></p>
<p><b>ANNEXE 2</b></p>	
<p><b>Article 1.1 Composition de l'exécutif (12 membres)</b></p> <p>1 président 1 vice-président 1 trésorier 1 secrétaire interne 1 commissaire parent primaire 1 commissaire parent secondaire 1 commissaire parent d'un des 2 ordres d'enseignement</p> <p>1 commissaire parent issu du CCSEHDAA</p>	<p><b>Composition de l'exécutif (11 membres)</b></p> <p>1 président (<u>un substitut ne peut occuper ce poste</u>) 1 vice-président (<u>un substitut ne peut occuper ce poste</u>) 1 trésorier 1 secrétaire interne 1 commissaire parent primaire (<u>un substitut ne peut occuper ce poste</u>) 1 commissaire parent secondaire (<u>un substitut ne peut occuper ce poste</u>) 1 commissaire parent d'un des 2 ordres d'enseignement (<u>un substitut ne peut occuper ce poste</u>) 1 commissaire parent issu du CCSEHDAA (<u>un substitut ne peut occuper ce poste</u>)</p>



1 délégué au RCP-3L (le délégué ou le substitut à l'exécutif du RCP-3L) 3 conseillers (ou plus lorsqu'une personne cumule deux postes d'officiers)	1 délégué au RCP-3L (le délégué ou le substitut à l'exécutif du RCP-3L) 2 conseillers (ou plus lorsqu'une personne cumule deux postes d'officiers)
<p><b>Article 1.2 Les autres délégations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ 1 délégué au CCT et 1 substitut du délégué au CCT</li> <li>▫ délégués au RCP-3L : 1 / 7000 élèves de la clientèle de la CSSMI, dont un poste à l'exécutif du RCP-3L</li> <li>▫ substituts aux délégués au RCP-3L : variable en fonction du ratio, dont un poste à l'exécutif du RCP-3L</li> <li>▫ 2 délégués à la FCPQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ 1 délégué au CCT et 1 substitut du délégué au CCT (<i>un substitut ne peut occuper ce poste</i>)</li> <li>▫ délégués au RCP-3L : 1 / 7000 élèves de la clientèle de la CSSMI, dont un poste à l'exécutif du RCP-3L</li> <li>▫ substituts aux délégués au RCP-3L : variable en fonction du ratio, dont un poste à l'exécutif du RCP-3L</li> <li>▫ 2 délégués à la FCPQ (<i>un substitut ne peut occuper ce poste</i>)</li> </ul>
<p><b>Article 2 Mandats de l'exécutif du comité de parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Donne suite aux décisions des réunions et des assemblées;</li> <li>➤ Assure le bon fonctionnement du CP;</li> <li>➤ Assure le suivi auprès des sous-comités;</li> <li>➤ Donne un support aux représentants;</li> <li>➤ Prépare le projet d'ordre du jour et le déroulement des réunions;</li> <li>➤ Les membres de l'exécutif cumulent leurs fonctions jusqu'à l'élection d'un nouvel exécutif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Donne suite aux décisions des réunions et des assemblées;</li> <li>➤ Assure le bon fonctionnement du CP;</li> <li>➤ Assure le suivi auprès des sous-comités;</li> <li>➤ Donne un support aux représentants et aux substituts le cas échéant;</li> <li>➤ Prépare le projet d'ordre du jour et le déroulement des réunions;</li> <li>➤ Les membres de l'exécutif cumulent leurs fonctions jusqu'à l'élection d'un nouvel exécutif.</li> </ul>
<p><b>Article 3.5 Commissaires parents (3<sup>e</sup> puce)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Doivent produire un résumé écrit des sujets discutés pour chaque rencontre du CP <del>ainsi que l'information s'y rattachant.</del></li> </ul>	Doivent produire un résumé écrit des sujets discutés au Conseil des commissaires pour chaque rencontre du CP.
<p><b>Secrétariat permanent (p. 16)</b></p> <p>Tâches reliées au poste</p>	<i>Soustraire tout le texte énumérant les tâches reliées au poste de secrétariat permanent.</i>